

Amicale des Anciens Combattants. Le Tilleul. Assemblée Générale / 22 octobre 2017.

L'Assemblée générale de l'Amicale des anciens combattants s'est tenue ce jour au Manège, Parc Mathilde, à 10 heures sous la présidence de Monsieur Jean- Jacques Baray, Président de l'Association, conseiller municipal. En présence de Monsieur Raphaël Lesueur, Maire Du Tilleul.

Etaient présents, Monsieur Jean-Jacques Baray, suscité. Monsieur René Duchaussoy, Madame Jeanine Duchaussoy-Delahaye. Madame Suzanne Fiquet-Réaux. Monsieur Jacques Delahaye, Madame Elizabeth Delahaye-Hanin. Monsieur Joël Planchon. Madame Denise Langevin-Leprévost. Monsieur Laurent Langé. Monsieur Francis Frostin. Monsieur Jean-Marie Goignet, Madame Martine Cléroux. Madame Sandrine Lethuillier. Madame Monique Vernichon-Lemoine. Monsieur Claude Lesueur.

Le bureau exécutif est formé de : Monsieur Jean-Jacques Baray, président. Madame Suzanne Fiquet-Réaux, vice-présidente. Monsieur Claude Lesueur, secrétaire-trésorier.

Etaient absents : Monsieur André Baillard. Melle Gilberte Delamare. Monsieur Jean Clément. Madame Marie-José Stépowski. Michel Revet, Madame Denise Revet-Hanin. Madame Jacqueline Lesueur-Delahaye, excusée, représentée par Monsieur Claude Lesueur. Madame Colette Frostin. Madame Jeanine Bulan-Lemesle. Monsieur Claude Vernichon, (excusé pouvoir à Madame Monique Vernichon-Lemoine). Monsieur Daniel Le Maout. Madame Josiane Le Maout-Paimparay. Toutes ces personnes seront contactées par téléphone, afin de connaître leurs intentions.

A l'ordre du jour :

Le président Jean-Jacques Baray, souhaite la bienvenue aux membres présents à l'assemblée. Il rappelle la mémoire de deux membres de l'Amicale disparus au cours de l'année 2016. Monsieur Claude Langevin. Madame Jeanine Lecanu et invite l'assistance à observer une minute de silence. Après avoir soumis le rapport d'activités, il présente un avis sur la modification des appels aux cotisations et ainsi déterminé. Cotisation simple 13 euros. Cotisation par couple 20 euros. Participation au repas du 11 novembre 2016 au Restaurant "Le Tilleulais", 15 euros par convive. (Il est

sollicité par quelques membres une plus grande amplitude de mets dans les propositions des menus).

Lors des obsèques d'un membre de l'amicale, il approuvé qu'une gerbe de fleurs, sera déposée près du cercueil et conforme à la volonté de la famille.

Il est projeté de partager un barbecue où repas en plein air en Juin prochain. Endroit à déterminer, stade, Parc Mathilde, Monsieur le maire propose la salle des fêtes en fonctions des conditions climatiques défavorables, une aide en main d'œuvre sera fournie la veille par le personnel communal si besoin en était nécessaire. Les inscriptions seront ouvertes au public en fonctions des places disponibles.

La messe du 11 novembre sera célébrée en l'église d'Angerville-L'Orcher, à 9 heures 30, par le Père Didier Rocquigny, Vicaire-Général à l'évêché du Havre et curé de la paroisse Saint-Gabriel-Cap-de-Caux.

La cérémonie patriotique aux Monuments aux Morts de la commune du Tilleul se déroulera à 11 heures 45, ~~au stade d'un vin d'honneur qui sera partagé à l'hôtel de La Saint-Christophe.~~

Rapport financier par Claude Lesueur. Il est fait état d'un solde positif à ce jour de 2210 euros 57 centimes en dépôt sur un livret à la Succursale de la Caisse d'Epargne de Criquetot-L'Esneval.

Questions diverses : après un tour de table, le Président Baray à proposé à l'assemblée que le titre de Président-Honoraire soit décerné à Monsieur René Duchaussoy, au regard des services rendus dans cette fonction depuis de nombreuses années. A l'unanimité et à mains levées, la proposition à été adoptée et ponctuée par une salve d'applaudissements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.